Renseignemens sur les forces navales du satrape d'Egypte

Le total de la flotte Égyptienne consiste en deux vaisseaux rasés
Six frégates quatorze corvettes et quarante bricks achetés du commerce des différentes nations transformées en bâtimens de Guerre

Les commandants ainsi que les équipages de ladite flotte sont tous Égyptiens et sortis d'une espèce d'École de marine présidée de trois officiers français pour l'exercice aux canons, et de deux Ragusains pour la manœuvre des voiles appliquée sur un navire y construit à cet effet.

Les bâtiments de haut bord portent quatre cents hommes d'équipage environ chacun, et les plus petits dans la même proportion.

À bord de ces bâtiments existe tant bien que mal une espèce de discipline qui d'après les observations des capitaines français est mieux organisée que celle des équipages de la flotte byzantine, mais il s'en faut beaucoup d'égaler à celle des Européens.

Toutes les forces navales du Satrape sont toujours amarrés dans le vieux port d'Alexandrie, défendu par des baltesiers garnies, de quatre-vingts pièces de canons environ, mais qu'elles seraient détruites par le feu de quatre gros vaisseaux qui se présenteraient devant elles.

Tout bâtiment de quelle nation que ce soit [1] qui voudrait entrer dans ce port, est obligé, depuis la tentative infructueuse de Canaris, de mouiller à son arrivée dans le port neuf et de subir pendant trois jours examen rigoureux ; après quoi il lui est permis d'entrer dans le vieux port.

L'expédition partie le 23 Novembre dernier d'Alexandrie pour la Morée était composée de septante deux bâtiments dont quarante-deux Égyptiens, et trente Autrichiens et parmi lesquels il y avait que dix-huit bâtiments de guerre. Les autres n'étaient que des transports ne portant que de munitions de guerre, de provisions de bouche, et des fonds.

Les maisons de commerce d'Alexandrie dont le satrape se sert pour faire des expéditions en blé pour son compte sont :
Loria et Tileke, Juifs.
Philippe Franceschi Autrichien.
Lafuente ti..

Les commissionnements ainsi que les contrats s'en font ostensiblement au nom des susdites maisons, mais on confie une lettre constatant la propriété aux capitaines qui ont soi de la cacher et de la soustraire aux visites qu'ils pourraient subir dans les traversées.

Les maisons de commerce qui reçoivent les consignations en cotons pour compte du dit Satrape sont :

à Marseille
MM. Bruat et Daniel qui ont fait construire pour le Pacha un vaisseau et une frégate.
Zizinias frères qui ont fait également construire pour le Pasha deux bricks [2]
MM. Louis Odier Aubert, maison Suisse
MM. Etienne Gautier, maison Française à Livourne
Mr. Dionisio Fernandes, Juif
Mr. Vidier et Grabeau, maison Suisse à Trieste
Mr, Pierre Boghor frère de l'interprète du Pacha.